



Assemblée générale

Distr. générale
21 novembre 2002
Français
Original: arabe

Cinquante-septième session

Point 86 de l'ordre du jour

Développement durable et coopération économique internationale

Rapport de la Deuxième Commission

Rapporteur : M. Walid A. Al-Hadid (Jordanie)

1. À sa 19^e séance plénière, le 20 septembre 2002, sur la recommandation du Bureau, l'Assemblée générale a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-septième session la question intitulée :

« Développement durable et coopération économique internationale :

a) Respect des engagements et application des politiques convenus dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement, et application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement;

b) Intégration de l'économie des pays en transition dans l'économie mondiale;

c) Culture et développement;

d) Dialogue de haut niveau sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat »

et de la renvoyer à la Deuxième Commission.

2. La Deuxième Commission a tenu un débat de fond sur la question à ses 12^e, 13^e et 36^e séances, les 17 et 18 octobre et 15 novembre 2002. Les vues exprimées à ce sujet sont consignées dans les comptes rendus analytiques correspondants (A/C.2/57/SR.12, 13 et 36). On pourra également se reporter au débat général tenu



par la Commission de ses 2e à 8e séance, du 30 septembre au 3 octobre (voir A/C.2/57/SR. 2 à 8). Les débats qu'elle consacrera ultérieurement à ce point de l'ordre du jour feront l'objet d'additifs au présent rapport :

<i>Point subsidiaire</i>	<i>Additif</i>
a)	1
b)	2
c)	3
d)	4
Propositions ne correspondant pas à un alinéa précis	5

3. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie des documents ci-après :

Point 86

Développement durable et coopération économique internationale

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture sur l'état d'avancement des préparatifs de l'Année internationale de la montagne, 2002 (A/57/188)

Lettre datée du 10 juillet 2002, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de la Déclaration d'Abou Dhabi sur le développement agricole et la lutte contre la désertification, adoptée par l'Assemblée générale de l'Organisation arabe de développement agricole à sa vingt-septième session, tenue à Abou Dhabi du 28 au 30 avril 2002 (A/57/202)

Lettre datée du 10 juillet 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Tadjikistan auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant l'allocation du Président du Tadjikistan à la Conférence internationale « Les enseignements à tirer du règlement intertadjik pour l'Afghanistan », tenue à Douchanbé du 17 au 19 juin 2002 (A/57/203)

Lettre datée du 20 août 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Fidji auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le communiqué de la trente-troisième session du Forum des Îles du Pacifique tenu à Suva du 15 au 17 août 2002 (A/57/331)

Lettre datée du 20 septembre 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant les documents de la vingt-neuvième session de la Conférence islamique des ministres des affaires étrangères, tenue à Khartoum du 25 au 27 juin 2002 (A/57/422-S/2002/1064)

Lettre datée du 6 novembre 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Kirghizistan auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le Programme de Bichkek pour la montagne, adopté par le Sommet mondial pour la montagne, tenu à Bichkek du 28 octobre au 1er novembre 2002 (A/C.2/57/7)

Lettre datée du 11 novembre 2002, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Représentant permanent de la Suisse auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le document constitutif du Partenariat international pour le développement durable des régions montagneuses (A/C.2/57/8)

a) Respect des engagements et application des politiques convenus dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement, et application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement

Rapport du Secrétaire général sur les difficultés et les progrès de l'application de la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement et la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement (A/57/216 et Corr.1)

Lettre datée du 23 septembre 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Venezuela auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant la Déclaration adoptée par les ministres des affaires étrangères du Groupe des 77 lors de leur vingt-sixième réunion annuelle, tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 19 septembre 2002 (A/57/444)

b) Intégration de l'économie des pays en transition dans l'économie mondiale

Rapport du Secrétaire général sur l'intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale (A/57/288)

c) Culture et développement

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur la culture et le développement (A/57/226)

d) Dialogue de haut niveau sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat

Rapport du Secrétaire général sur le dialogue de haut niveau sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat (A/57/388)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Corps commun d'inspection sur la participation des organisations de la société civile autres que les organisations non gouvernementales et le secteur privé aux activités de coopération technique : expérience et perspectives du système des Nations Unies (A/57/118), ainsi que ses observations et celles du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies sur le rapport du Corps commun d'inspection (A/57/118/Add.1)

Lettre datée du 23 septembre 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Venezuela auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant la Déclaration adoptée par les Ministres des affaires étrangères du Groupe des 77 lors de leur vingt-sixième Réunion annuelle, tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 19 septembre 2002 (A/57/444)

4. À la 12e séance, le 17 octobre, des déclarations liminaires ont été faites par le Directeur de la Division de l'analyse des politiques de développement du Département des affaires économiques et sociales [au titre des alinéas a) et b)], le Directeur du Bureau de liaison de New York de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture [au titre de l'alinéa c)], et le Directeur de la Division de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination, un inspecteur du Corps commun d'inspection et le représentant du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies [au titre de l'alinéa d)] (voir A/C.2/57/SR.12).

5. À la 36e séance, le 15 novembre, le Directeur du Bureau de liaison de New York de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture a fait une déclaration liminaire sur l'ensemble du point de l'ordre du jour (voir A/C.2/57/SR.36).
